



(**Gratuit**)

DEMI-JOURNÉE

Comment limiter le ruissellement par la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce ?

Jeudi 08 octobre 2020 de 09h à 12h

A Raray (OISE)

Inscription obligatoire :

CPIE des Pays de l'Oise

Tél. : 03.23.80.03.02

E-Mail : contact@cpie-hautsdefrance.fr

Public concerné :

Cette demi-journée thématique est ouverte à toutes les personnes intéressées par le sujet.



Adresse :

Le lieu exact sera communiqué après votre inscription, quelques jours avant la demi-journée.

Cette demi-journée est organisée par le CPIE des Pays de l'Oise (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil régional Hauts-de-France, en partenariat avec le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN).

Pourquoi cette demi-journée ?

Lorsque l'intensité de la pluie est supérieure à la capacité du sol à infiltrer l'eau, elle ruisselle, érode le sol, se charge en particules solides et dévale les pentes jusqu'au point le plus bas du bassin versant, en général la rivière. Ces problèmes d'écoulements de l'eau, s'ils ne sont pas contrôlés, peuvent causer de lourds dégâts sur les habitations et les parcelles agricoles mais polluent aussi les cours d'eau situés en contrebas. Indirectement, les ruissellements peuvent également entraîner la pollution des eaux souterraines .

Pour contrer ce phénomène, de nombreux aménagements d'hydraulique douce peuvent être mis en place : noues, fascines, haies, bandes enherbées, mares... En partenariat avec le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN), venez découvrir les différentes techniques mises en place afin de favoriser l'infiltration des eaux en milieu rural au niveau du hameau de la Borde.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Les bons réflexes à avoir en cas d'inondation
soudaine : inondaction.net/reflexes

